

# PASSONS À L'ACTION !

Sur le territoire de la Communauté de Communes, les actions prioritaires sont la préservation des milieux herbacés (pelouses\*, prairies, friches, buissons) et des secteurs non ou peu exploités.

Vous avez un projet pour la biodiversité ou pouvant l'impacter ? Contactez l'animateur Natura 2000 03.73.84.01.20 - 07.77.61.33.53

## SAUVEGARDER LES HERBAGES

Les pelouses\*, les prairies et les friches sont des milieux très importants sur la commune de Magny-lès-Villers, devenues très rares (partie sud du territoire). Il s'agit de reliques des anciens pâturages qui couvraient encore la commune durant les années 1950. Il est primordial de préserver toutes les pelouses et les prairies identifiées sur le territoire, y compris celles de toutes petites tailles, et de mettre en place une gestion par la fauche ou le pâturage des plus grandes unités.

## GARDONS NOS VIEUX ARBRES ET PRÉSERVONS LES LISIÈRES

Au regard de la surface de forêts, il est important de mettre en place des îlots de « vieillissement ». Le maintien d'arbres de gros diamètre, abritant de nombreuses cavités, fissures ou blessures - depuis leur base jusqu'aux plus grosses branches de la canopée - est essentiel pour beaucoup d'insectes et

## UN BASSIN CARRIER HISTORIQUE

Les carrières contribuent à la notoriété de la commune de Magny-lès-Villers, et ont joué un rôle important dans l'histoire du village. La nidification du Hibou Grand-Duc qui fréquente ce bassin carrier, et celui de Ladoix-Serrigny qui est limitrophe, est à prendre en considération, ainsi que de la présence de pelouses sèches\* qui recolonisent les anciens carreaux\* et les corniches des fronts de taille. Soyez attentifs, un chamois peut parfois surgir derrière les rochers !

## AVIS DE RECHERCHE

Le Grand-duc d'Europe est le plus grand rapace nocturne du monde ! On dit qu'il est « rupestre » car il fait son nid dans les falaises et les carrières. Présent sur son territoire toute l'année, il chante dès le début de l'hiver. C'est un super-prédateur qui se nourrit de petits mammifères et qui peut s'attaquer à d'autres rapaces, et même des chats ou des renards !



Pour transmettre des données ou les consulter : cgegevrey-nuits-obs.fr

d'oiseaux. Des îlots de vieillissement de quelques hectares favoriseront une forêt plus proche de son état naturel. Les coupes forestières de petite superficie et un entretien léger des sentiers sont nécessaires au maintien des lisières forestières et des petites pelouses riches en biodiversité, tout en respectant les dates d'intervention, hors saison de reproduction de la faune.



# MAGNY-LES-VILLERS

## Plan Local de Biodiversité

© Hadong

## POUR ALLER PLUS LOIN

## DES MILIEUX ET DES ESPÈCES REMARQUABLES À PRÉSERVER

| Forêts de ravin à tilleuls et érables | Prairies de fauche                         | Champs avec plantes mesicicoles* | Dalles rocheuses              | Végétation des bords de cours d'eau       |
|---------------------------------------|--|----------------------------------|-------------------------------|---|
| Forêts humides d'aulnes et de frênes  | Pelouses sèches et très sèches             |                                  | Falaises et éboulis calcaires | Végétation de hautes herbes bordant l'eau |
| Forêts fraîches à Primevère           | Lisières sèches des forêts sur calcaire    |                                  |                               |   |
| Forêts de chênes pubescents           | Végétations arbustives à Buis et Genévrier |                                  |                               |   |
| Forêts de chênes des plateaux         |  |                                  |                               |   |
| Forêts de hêtres des plateaux         |  |                                  |                               |   |
| Boisements de saules                  |  |                                  |                               |   |
| Lisières forestières humides          |  |                                  |                               |   |



Lisières sèches des forêts sur calcaire © Pierre Juillard

| MILIEU                     | GRUPE D'ESPÈCES | NOM   | STATUT DE PROTECTION | LISTE ROUGE RÉGIONALE* | DERNIÈRE OBSERVATION |
|----------------------------|-----------------|---|----------------------|------------------------|----------------------|
| MILIEUX HERBACÉS           | ☘               | Aster linosyris / Galatella linosyris (L.) Rchb.f., 1854              | Régionale            | Vulnérable             | 2019                 |
|                            |                 | Laitue à feuilles de saule / Lactuca saligna L., 1753                 |                      | Vulnérable             | 2018                 |
|                            |                 | Coronille faux-séné / Hippocrepis emerus (L.) Lassen, 1989            | Régionale            | Préoccupation mineure  | 2016                 |
| FORÊT                      | ☘               | Potentille à petites fleurs / Potentilla micrantha Ramond ex DC., 180 |                      | En danger              | 2016                 |
| VILLAGE ET MILIEUX OUVERTS | 🦇               | Grand Rhinolophe / Rhinolophus ferrumequinum (Schreber, 1774)         | Nationale            | En danger              | 2014                 |

### LEXIQUE

**Carreau** : partie horizontale du fond de la carrière

**Karst** : Relief formé par les eaux qui coulent en souterrain, traversent et creusent les couches géologiques calcaires

**Liste rouge** : Liste qui définit l'état de santé d'une espèce animale ou végétale et le risque de disparition d'un territoire

**Pelouse** : Désigne ici un type de végétation herbacée sur des sols calcaires secs, généralement maintenue grâce au pâturage

**Réseau hydrographique** : Ensemble des cours d'eau et des étendues d'eau (mares, étangs)

## LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES S'ENGAGE !

La Stratégie Intercommunale d'Engagements pour la Nature (SILENE) a pour objectif la prise en compte de la biodiversité sur le territoire de la Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges et des 55 communes la composant. Ce travail contribue à l'élaboration des documents de planification et à l'intégration de la biodiversité dans tout projet. Pour toutes questions, ou pour obtenir les données précises de localisation des espèces et des milieux remarquables, vous pouvez nous contacter :

Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges  
Direction de la Biodiversité et du Développement Durable  
3 rue Jean Moulin - BP 40029 - 21701 Nuits-Saint-Georges Cedex  
Tél : 07.77.61.67.69 - 03.80.51.01.70 - jean-christophe.weidmann@cgegevrey-nuits.com



Document réalisé par la Direction de la Biodiversité et du Développement Durable de la Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges, avec la participation du Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien, de la Société d'Histoire Naturelle d'Aulun, du Conservatoire des Espaces Naturels de Bourgogne, de l'Association Prouette Cachalette, de la Ligue pour la protection des Oiseaux de Côte-d'Or et de Saône-et-Loire et de Bourgogne Nature. conception graphique : David Giraudon - Impression : Compress

Un plateau cultivé surplombant la Côte viticole, des vallons forestiers parcourus de quelques sources, un bassin carrier comportant des secteurs abandonnés

## Des traces très anciennes de pâturage



© Pierre Juillard

La pelouse\* sèche des Chaserots, située sur les rebords de la Combe des Buis, est héritée d'un vaste ensemble abandonné dans les années 1950, reboisé en pins noirs ou consacré aux carrières. Elle témoigne d'un passé d'élevage de petits troupeaux qui a aujourd'hui disparu sur la commune. L'emboisement par les arbustes est très important et entraîne la fermeture du milieu, mais la présence des herbivores sauvages (sangliers, chevreuils, lapins) qui ont remplacé les troupeaux de jadis, peut contribuer à son maintien.

## À RETENIR !

☞ Les pelouses sèches\* un important témoin de l'élevage de petits troupeaux et un très grand nombre d'espèces rares pour la région. Elles ont fortement régressé depuis le XX<sup>e</sup> siècle et sont aujourd'hui très menacées

☞ La forêt des milieux devenus rares sur cette partie du territoire, assurant la protection de la qualité de l'eau

☞ Les carrières et rochers artificiels, une biodiversité liée aux activités humaines

La commune fait partie du réseau Natura 2000.

## Un félin très discret

Le Chat forestier est probablement un des animaux les plus mystérieux du territoire, en raison de sa grande discrétion. Où se cache-t-il ? Difficile à dire. Il est peut-être recroquevillé dans une souche, caché dans un vieil arbre pour mettre bas, en train d'arpenter les pelouses calcaires, de chasser dans les prairies ou de vous observer, de loin...



© Alexandros Gissios

## Entre herbes rases et cailloux

L'Aster linosyris est une plante vivace de la famille des composées (ou Astéracées) dont la tige grêle est surmontée de fleurs jaune-doré. Fleurissant de la fin de l'été jusqu'au début de l'hiver, elle pousse dans les pelouses\* très sèches des pentes rocaillieuses. Disséminée en France, elle est en régression partout, menacée par la fermeture des milieux herbacés. Protégée en Bourgogne, on peut l'observer sur la Côte calcaire entre Beaune et Dijon. Sur le territoire, on la rencontre uniquement entre Couchey et Magny-lès-Villers, mais cette dernière localité est en voie de disparition.



© GCGENSE

## LES SITES REMARQUABLES DE MAGNY-LES-VILLERS

La commune de Magny-lès-Villers s'étend sur 380 hectares, à l'extrémité Sud de la Communauté de Communes. Le village se trouve sur le rebord du plateau de l'Arrière-Côte, plateau sec très cultivé (champs et vignes), entaillé de vallons forestiers peu marqués : la Combe de Vry et la Combe des Buis.

Le réseau hydrographique\* est karstique\* et il n'y a pas de cours d'eau permanent à Magny-lès-Villers mais des cours d'eau intermittents parcourent les vallons et forment une particularité de Magny-lès-Villers, notamment dans la Combe Tombereau qui abrite quelques milieux humides. De nombreuses sources sont présentes notamment dans la Combe de Vry, où la forêt assure la préservation de la qualité de l'eau.

A la confluence des deux vallons s'étend un important bassin carrier (Carrière du Chêne, Carrière des Fourches) qui fait partie du bassin de Comblanchien.

**3** sites remarquables ont été identifiés sur le territoire de Magny-lès-Villers. Ils regroupent les secteurs les plus importants de la commune, depuis le vallon boisé de la Combe de Vry jusqu'à la Carrière Michaud. Répartis surtout au centre du territoire communal, ils rendent compte de la richesse de son patrimoine naturel. Entre ces sites, les boisements isolés, les bandes herbeuses (haies, bords de routes et de champs) et les friches sont très importants pour les cycles de vie des espèces.



© Pierre Juillard

### MILIEUX FORESTIERS ET PELOUSE DE LA COMBE DE VRY Un ensemble de milieux rares à préserver

La Combe de Vry est un des rares massifs forestiers de la Côte viticole. Connectée au bois de Corton plus au sud, elle forme un important réseau de forêts au sein d'un vignoble dense. Dans le vallon ponctué de quelques sources, vous pouvez découvrir des petits boisements dont le rôle de protection de la ressource en eau est important. La Potentille à petites fleurs est une plante rare que vous pouvez observer ici. En marge de la forêt et en bordure de vigne, une pelouse occupe le coteau sec. Très menacée par l'emboisement, elle abrite le très rare *Aster linoisyris*, plante protégée en Bourgogne.

### MILIEUX FORESTIERS, PELOUSES ET FRICHES DE LA COMBE TOMBEREAU Un ruisseau temporaire

Le vallon forestier de la Combe des Buis sillonne entre carrières, vignes et champs cultivés. Très exploitée par le passé, fortement colonisée par le Robinier faux-acacia (une espèce originaire d'Amérique du Nord), la forêt a peu à peu regagné du terrain. On rencontre ici de petites zones humides au bord d'un cours d'eau temporaire. La Corydale solide est une plante forestière que vous pouvez observer dans le fond du vallon au début du printemps.

### CARRIÈRES DU CHÊNE ET DES FOURCHES Le chant de l'Alyte

Ces deux carrières abandonnées abritent sur leurs anciens carreaux et dans leurs éboulis des plantes adaptées aux conditions difficiles qu'imposent les rochers. Une végétation de pelouses\* sèches est présente sur les talus qui les bordent. Une mare temporaire, entourée de massettes, abrite plusieurs espèces d'amphibiens, dont l'Alyte appelé aussi Crapaud accoucheur. Son doux chant flûté résonne dès le début du printemps.



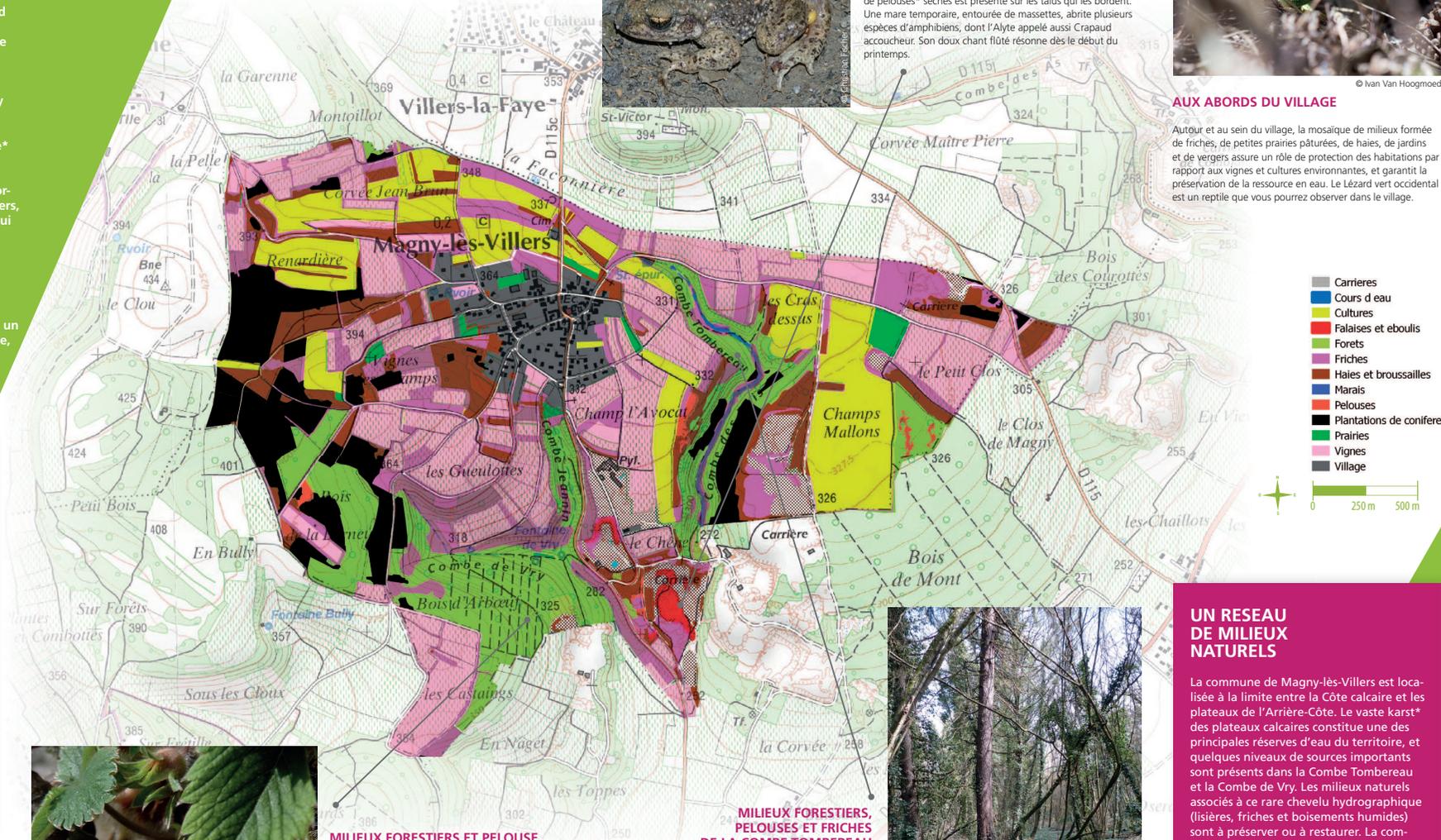
© Emmanuel Perrin



© Ivan Van Hoogmoed

### AUX ABORDS DU VILLAGE

Autour et au sein du village, la mosaïque de milieux formée de friches, de petites prairies pâturées, de haies, de jardins et de vergers assure un rôle de protection des habitations par rapport aux vignes et cultures environnantes, et garantit la préservation de la ressource en eau. Le Lézard vert occidental est un reptile que vous pourrez observer dans le village.



- Carrières
- Cours d'eau
- Cultures
- Falaises et éboulis
- Forêts
- Friches
- Haies et broussailles
- Marais
- Pelouses
- Plantations de conifères
- Prairies
- Vignes
- Village



### UN RESEAU DE MILIEUX NATURELS

La commune de Magny-lès-Villers est localisée à la limite entre la Côte calcaire et les plateaux de l'Arrière-Côte. Le vaste karst\* des plateaux calcaires constitue une des principales réserves d'eau du territoire, et quelques niveaux de sources importants sont présents dans la Combe Tombereau et la Combe de Vry. Les milieux naturels associés à ce rare chevelu hydrographique (lisières, friches et boisements humides) sont à préserver ou à restaurer. La commune comporte un plateau forestier assez accidenté, réservoir de biodiversité, entaillé par le bassin carrier. Le réseau des milieux herbacés avec ou sans ligneux (pelouses\* et friches), qui suit le couloir des plateaux de la Côte est très important pour le déplacement des espèces animales et végétales. Les milieux herbeux ont considérablement régressé depuis le XX<sup>e</sup> siècle. Il est primordial de les conserver, ou de les restaurer, car ils assurent le lien entre les grandes pelouses\* de la Côte.



© Pierre Juillard